

HAÏTI -

Article publié le : jeudi 12 janvier 2012 à 11:35 - Dernière modification le : jeudi 12 janvier 2012 à 12:45

Deux ans après le tremblement de terre, où en est Haïti?



Port-au-Prince, 11 janvier 2012. Des milliers de manifestants ont défilé dans les rues de Port-au-Prince pour réclamer la reconstruction de logements dans les zones touchées par le séisme, il y a deux ans.

© Reuters /Swoan Parker

Par [RFI](#)

Il y a deux ans, le 10 janvier 2010, Haïti subissait un violent tremblement de terre. Bilan : 200 000 morts et un million de personnes privées de logement. Les opérations de secours mobilisaient la communauté internationale et les appels à la solidarité financière se multipliaient. Depuis la catastrophe, la reconstruction du pays est lente mais certaine. Le président, Michel Martelly a rencontré des sinistrés ce 11 janvier 2012, sur le Champ-de-Mars, la grande place de Port-au-Prince, qui s'étend devant le palais présidentiel.

*Avec notre correspondante à Port-au-Prince, **Amélie Baron***

La scène est assez fantastique : c'est à pied que Michel Martelly est sorti du palais présidentiel pour se rendre à la tribune qui avait été dressée pour l'occasion. A cette heure-ci, la rue du Champ de Mars devant les grilles du palais grouille d'écoliers. Le bain de foule a été immédiat et c'est un exercice auquel président haïtien, ancien chanteur, prend un plaisir certain. Il est toujours très populaire dans le pays et il a été rapidement approché par ceux qui étaient ravis de pouvoir le saluer, même de loin.

Au micro, à la tribune, Michel Martelly a profité de ce moment d'échanges directs avec la population pour saluer son courage : « *Pas la peine de vous dire ce que ça fait pour 20 000 personnes qui vivent sous les tentes tous les jours, le midi avec un soleil brûlant, la nuit ils sont sous la pluie. Ces tentes qui abritent souvent le banditisme. C'est triste ce qui se passe là-bas* ».

La politique d'aide aux sinistrés qui est menée par les autorités progresse et se résume en un programme : le projet 16-6 qui doit rénover 16 quartiers de la zone métropolitaine, ce qui permettra de viser 6 des plus grands camps de la capitale.

Il n'est plus question, comme cela l'avait été au lancement de cette politique en juillet, de donner directement de l'argent aux familles. L'Etat, qui est soutenu financièrement dans cette tâche par la communauté internationale, veut s'assurer que les personnes qui quittent un camp ne vont pas se réinstaller ailleurs.

En coopération avec les sinistrés, les équipes qui organisent cette évacuation aident dans un certain cas à réparer les maisons qui avaient été endommagées. Quand la réparation n'est pas possible, les autorités paient le premier loyer annuel d'un nouveau logement. La procédure prend du temps, notamment pour ce qui touche à la recherche de nouveaux habitats : aucun programme de construction de logement social n'a encore été mis en place par les autorités haïtiennes.